



Ligue de Karting des Hauts de France

FFSA
KARTING

CONSIGNES GENERALES ET PROTECTION CONTRE LE COVID-19

1. INTRODUCTION

L'objectif de ce document est de vous donner les consignes à respecter durant le week-end du **vendredi 25 au dimanche 27 juin** lors de la seconde manifestation du Championnat Régional de Karting des Hauts de France sur le circuit d'Abbeville.

2. ARRIVÉE AU CIRCUIT ET CONTRÔLE DES PERSONNES

À l'arrivée sur le circuit, aucune voiture privée ne peut pénétrer dans le paddock, sauf autorisation spéciale. Les voitures privées, caravanes et camping-car devront stationner dans le parc situé à l'entrée du circuit.

Il est recommandé à chaque pilote de venir avec un seul accompagnateur pour les majeurs et deux accompagnateurs pour les pilotes mineurs.

La mise en place dans le paddock et dans le parking se fera en respectant les recommandations de distanciation entre tente individuelle ou tente collective.

Le samedi et le dimanche l'accès au paddock ne pourra se faire que pour les personnes munies d'un bracelet délivré par la ligue lors de l'inscription. **L'entrée sera contrôlée par un vigile.**

3 – REGLEMENTATION DANS LE PADDOCK

Bien que des mesures gouvernementales d'assouplissement sur le port du masque en extérieur soient prises, il sera obligatoire de porter un masque facial (les écrans faciaux ne comptent pas comme des masques faciaux) dans toute la zone technique (Parc départ, Pré-Grille, Zone de réparation rapide, parc arrivée et les espaces techniques comme l'espace de stockage des pneus).

Cette règle est également valable pour la zone du paddock, mais n'est pas obligatoire pour l'intérieur des tentes d'équipe.

La distance sociale d'au moins 1 mètre doit être respectée à tout moment

Rassemblement de 10 personnes maxi

4. INSCRIPTION- SECRETARIAT

Se tiendra au chalet. Il ne sera autorisé que 3 personnes à la fois. Une personne avec le personnel du secrétariat, la deuxième et troisième en situation d'attente aux emplacements matérialisés sur le sol. Chaque pilote sera accompagné par son mécanicien qui se verra poser un bracelet au poignet (obligatoire pour l'accompagnement du pilote dans les parcs fermés) et de son tuteur pour les mineurs.

Une file d'attente se tiendra dehors avec le respect de distanciation de 1m entre les personnes.

Afin de réduire au maximum votre temps de passage au secrétariat il vous est demandé de préparer tous vos éléments, documents nécessaires et moyens de règlement financier et de vous munir d'un stylo bille.

5 . ENREGISTREMENT ET CONTROLE TECHNIQUE

Comme en 2020 :

- Pour les catégories « Minime » et « Cadet » l'enregistrement du matériel se fera le samedi matin pendant les essais libres selon les horaires indiqués (Présentation du matériel et remise de la feuille d'enregistrement).

-Pour les autres catégories du championnat le contrôle de la sécurité du matériel se fera lors de l'arrivée en parc fermé « arrivée » lors des essais libres. Les feuilles d'enregistrement seront déposées lors du briefing dans les corbeilles placées à cet effet.

6- DISTRIBUTION DES PNEUMATIQUES

- Pour tous les pilotes inscrits au championnat la distribution des pneumatiques slicks se fera au local technique. Les pilotes se tiendront dehors à la porte située dans le parc fermé « départ ». La distribution commencera le vendredi en fin de journée et le samedi matin.
- Dans le cas éventuel de l'utilisation des pneus pluies pour les catégories autorisées des instructions seront données selon les conditions climatiques.
-

7 . BRIEFING

Le briefing vous sera remis sous forme écrite. L'attestation de prise de connaissance du briefing sera remise, comme pour les feuilles d'enregistrement des catégories concernées, lors de l'entrée pour les chronos officiels en parc fermé « départ » La liste de présence sera également émargée lors de l'entrée en parc fermé « départ » pour les chronos.. Veuillez vous munir d'un stylo bille.

8-ACCES PARC FERME « DEPART », PREGRILLE ET PARC FERME « ARRIVEE »

Les pilotes devront porter en permanence leur casque avec la visière fermée.

Un seul mécanicien par pilote concurrent portant obligatoirement le masque.

La longueur totale de la pré grille sera utilisée de manière à garantir une distanciation maximale entre les karts

Les chariots seront déposés dans la zone réservée à cet effet en respectant la règle de distanciation.

Les mécaniciens désireux de regarder leur pilote en cours d'épreuve se tiendront dans la zone dédiée en respectant la règle de distanciation.

A l'arrivée en parc fermé les pilotes conserveront leur casque sur la tête avec la visière fermée. S'ils souhaitent le retirer ils devront porter le masque.

La récupération des karts par les mécaniciens se fera au plus vite au fur et à mesure des autorisations données par un commissaire technique.

Lors des contrôles, afin de respecter les gestes barrières, les commissaires techniques donneront des instructions.

9. PROPRETÉ SUR LE SITE

Des postes de désinfection des mains seront installés à différents endroits. Faites en bon usage.

Vous devez reprendre l'intégralité de vos déchets.

10. RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE

Le nombre de membres de l'équipe devrait être réduit au minimum absolu.

Groupes : Un groupe de personnes a un contact étroit inévitable, comme les membres de l'équipe qui partagent des voyages ensemble dans des véhicules d'équipe. Ces groupes doivent éviter de socialiser avec les membres d'autres groupes. Dans les tentes d'équipe, le concurrent sera responsable du bon comportement de l'équipe.

11.REMISE DES PRIX

La remise des prix se tiendra dehors. Toutes les personnes présentes, y compris les pilotes, devront porter un EPI, la distanciation sociale devra être respectée.

Conformément au règlement particulier du championnat régional de karting des hauts de France, les pilotes récompensés devront être en tenue avec la combinaison.

12. EMARGEMENT

Lors de votre passage au secrétariat pour votre inscription, il vous sera demandé d'émarger une attestation justifiant la prise de connaissance de ce document. Cette attestation signée, en complément des formalités administratives, vous donnera autorisation de participer à la manifestation.

En parallèle de ces consignes liées au « COVID-19 » n'oubliez pas de faire lecture de la réglementation 2021 disponible sur le site F.F.S.A. :

- *Annexe sportive FFSA 2021*
- *Annexe technique FFSA 2021*
- *Règlementation CIK 2021*